

Agence Clermont Ferrand

52 avenue Julien
63038 Clermont Ferrand Cedex 1

T +33 (0)4 73 91 52 38
F +33 (0)4 73 92 01 42

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC
19 à 23 BIS RUE MARIVAUX / 18 RUE NEUFS SOLEILS
63000 CLERMONT-FERRAND

REUNION DU 27/06/2012

PRESENTS : M. GENESTE, M. LAVET, M. ASTIER, Mme CAUX, Mme LEFORT, M. VINCENT,
M. VACCA, Mme JAMET, Mme COLLANGE de FONCIA

EXCUSES : M. SOUBEN, M. TIXIER, M. BOUILLOT, M. MICHON

SYNDIC: M. SAINT-GERAND et M. KAÏS

- Contrat de Syndic :

M. SAINT-GERAND présente le contrat au forfait et répond aux questions des copropriétaires présents. Après discussion, il est décidé d'accepter ce contrat au forfait qui sera actif à partir du 01/07/2012. De plus, quelques précisions sont apportées, à savoir :

- Une seule réunion du CS sera prévue en vue de la préparation de l'Ordre du jour de l'AG et la vérification des comptes.
- A chaque visite d'immeuble, le Syndic avertira les membres du CS de la date et heure de ces visites.

- La prochaine réunion du CS aura lieu au bureau du Syndic le Jeudi 27/09/2012 à 17H00.

- Assurance de la copropriété : M. SAINT-GERAND remet aux copropriétaires présents une synthèse des propositions des compagnies GAN, GENERALI, ALLIANZ et AXA qui ont été consultées.

M. SAINT-GERAND commente ces différentes propositions. Après discussion et échange de vue, il est décidé d'accepter la proposition d'AXA (le Syndic négociera avec le courtier NEXITY SOLUTION ASSURANCES la durée d'échéance).

Le Syndic résiliera le contrat avec le GAN au 31/07/2012 si possible ou au 31/07/2013.

- Protection de la porte de garages rue Marivaux : Après échange de vue, il est décidé de faire poser par l'entreprise BERTAIL une balisette blanche au niveau du montant droit de la porte en sortant du garage.

- Nuisances de la Maison de retraite : Comme prévu, M. KAÏS et M. GENESTE ont rencontré Mme BLANCHET directrice de l'EPHAD le Mercredi 27/06/2012 au matin. Chacun trouvera, ci-joint, une copie du compte rendu de cette entrevue.
- Travaux d'aménagement de la rue Marivaux : Après échange de vue et discussion suite au courrier de la Mairie du 05/06/2012, il est décidé de prendre contact avec M. PELLERIN président du CS de la résidence MDH pour connaître la réponse de la Mairie suite à son courrier à ce sujet. Suivant la réponse de la Mairie, il est décidé d'accepter la proposition de la Mairie pour la pose de bornes pour un montant de 464,20 € TTC.
- Portillon rue Marivaux : remplacement des vis des plaques de protection par des vis inox ou galva et reprise d'une fixation d'un arrêt bas.
- Etude de la consommation d'électricité des éclairages des parties communes : M. NOUALHAITAS électricien et un fournisseur de matériels électriques étudient la question et un projet devrait être présenté au CS à la rentrée de Septembre.
- Un courrier sera adressé à la Mairie pour connaître les raisons de la non-conformité de la plaque du regard des compteurs d'eau froide du côté rue des 9 Soleils.
- Bât. E : Chacun trouvera, ci-joint, une copie du rapport de la société THYSSENKRUPP au sujet de l'ascenseur.
- Chacun trouvera, ci-joint, une copie du tableau de suivi des dossiers en cours.

Fait à Clermont-Ferrand, le ~~31~~07/2012

LE SYNDIC



M. KAÏS
